



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Équipement, logement, transports et espace : personnel

Question écrite n° 50410

## Texte de la question

M Pierre Ducout attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace sur l'élaboration du projet de statut du corps des ITPE approuvé par le ministre Michel Delebarre, au cours du premier semestre 1990. Le corps ITPE est régi par un statut totalement inadapte. En effet, et comme le reconnaissait le Premier ministre en décembre 1988, leur statut actuel ne correspond ni à la formation, ni à l'expérience acquise et n'offre aucune perspective de carrière au-delà de quarante deux ans pour le plus grand nombre. Il en résulte des difficultés de recrutement, une fuite vers le secteur privé, un taux de vacance de poste croissant et une certaine dégradation du service public. En conséquence, il lui demande s'il ne serait pas souhaitable d'accélérer la procédure et de rendre rapidement un arbitrage.

## Texte de la réponse

Reponse. - Un projet de réforme statutaire du corps des ingénieurs des travaux publics de l'État, issu d'un long travail mené en concertation avec les organisations syndicales représentatives, a été transmis aux ministres du budget et de la fonction publique en novembre 1990. Ce projet prévoit notamment la revalorisation indiciaire du premier niveau de grade et la création d'un troisième niveau de grade justifié au regard des responsabilités de direction et des fonctions de haute technicité exercées par les ingénieurs en chef. Ce projet de réforme ne se coule pas exactement dans le cadre du protocole fonction publique, notamment au regard de l'échéancier arrêté. Le travail interministeriel se poursuit. Il s'agit de pouvoir assurer que les modalités d'application du protocole de la fonction publique permettront de prendre en compte, dans le respect du calendrier arrêté, la spécificité des corps techniques de l'équipement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Ducout Pierre](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50410

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** équipement, logement, du transport et espace

**Ministère attributaire :** équipement, logement, du transport et espace

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 1991, page 4752